



Doc. 674

29 avril 1957

Réforme pénale

Proposition de recommandation

déposée par M. Charles HALE et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Convaincue qu'elle peut apporter une contribution constructive à l'étude des causes de la délinquance et de la récidive;

Considérant qu'un échange d'informations sur les méthodes de châtement et de réforme des délinquants serait extrêmement utile pour la collectivité publique;

Considérant, en outre, qu'une collaboration internationale est souhaitable dans ce domaine,

Recommande au Comité des Ministres de faire entreprendre une étude de tous les aspects de la réforme pénale sur la base des propositions de l'Assemblée.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

HALE Charles, Royaume-Uni, SOC

1. SOC: Groupe socialiste